SIA DU CHAPY

Compte-rendu de la commission syndicale
Réunie en séance publique le mardi 14 décembre 2021 à 18h30
En salle du conseil à LAMOURA
Séance ordinaire
Date de convocation : 6 12 2021
Date d'affichage : 16 12 2021

Titulaires présents : Mme Charline GROSSIORD, MM Alain MOYAT, Nicolas GINDRE, Guillaume TERRAL, Joël GAUTHIER, Guy ROUSSEAU,

Suppléants présents : MM Yanis LAHSINI, Dominique DELACROIX et Jean-Yves LACROIX,

Suppléant excusé : Christophe MALAQUIN

Monsieur GINDRE donne lecture de l'ordre du jour et rappelle les points abordés lors de la dernière commission syndicale.
Il rappelle également le fonctionnement du syndicat qui fait le choix d'inviter à chaque réunion les titulaires comme les suppléants.

1. **Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 mars 2021.**

   En l'absence de commentaire le compte-rendu est **approuvé à l'unanimité.**

2. **Désignation du secrétaire de séance**

   Mr. Guillaume TERRAL est nommé secrétaire de séance.

3. **Devis pour la réparation du bassin d'aération de la STEP**

- Le syndicat a reçu ***2 devis de maçonnerie*** pour la rénovation du bassin d'aération.

  - Une première proposition de la part de l'entreprise BUGADA était de faire une réparation partielle avec la pose d'une résine sur le silo à boue.

    Devis : 35 630.32€ HT (sans couvertine) soit 42 756€TTC

  - Mr SCHWEITZER (Directeur de l'agence de Saint Laurent en Grandvaux) a conseillé de rencontrer l'entreprise CANIOTTI, spécialisée dans la rénovation, la construction des stations d'épuration et des réservoirs d'eau. Le devis est parvenu le 29 novembre. Ce devis propose une rénovation totale du bassin, sauf le radier. Le bassin actuel servira de coffrage extérieur. A l'intérieur, 25 cm de béton seront coulés avec une couvertine pour protéger la tête de bassin, ce qui évitera les problèmes actuels.

Mr Gindre souligne le problème, à la construction, du mauvais dosage dans le béton sur une zone du bassin, les infiltrations d'eau à l'intérieur provoquent les éclatements du mur à l'extérieur. Le devis de l'entreprise CANIOTTI est beaucoup plus détaillé :

- Une étude béton avant les travaux
- Des notes de calcul
- Un plan de coffrage
- Remise d'un document après réception des travaux
- Installation de chantier
- Location de matériels de levage
- Mise en place de l'unité de vie
- Rénovation totale du bassin d'aération avec un mur de 25 cm d'épaisseur, un repiquage en pied de radier pour assurer l'ancrage avec un scellement à la résine du pied du voile.
- Fourniture du béton (90 kg au m³)
- Couvertine avec ceinturage

Devis 117 926,81€ HT soit 141 512€TTC

Vu que le montant des travaux dépassera 100 000€, il y a obligation de faire une consultation avec publication dans un journal et sur une plateforme numérisée. Ces annonces seront effectuées par le maître d'œuvre. (environ 2000€TTC)

Avant la partie « génie civil », il faut déjà réaliser différentes opérations :

- ***Vider le silo à boue avant qu'il ne devienne bassin d'aération***
  Une seule offre est parvenue au syndicat, celle de l'entreprise « Alliance environnement ».
  Pour un volume de 400 m³ de boue à déshydrater (transport et compostage : « agricompost70 ») :
  - Vidanges du bassin.
  - Positionnement d'un aérateur dans le silo à boue.
  - Pompage du bassin d'aération pour le transférer dans le silo à boue.
  - Nettoyage complet du bassin d'aération avec traitement aux jets de haute pression de toutes les parois.

  Planning prévisionnel pour cette opération : durée du chantier environ 1 mois. Début du chantier : 2 mai, fin du chantier : 30 mai.

  Devis : 43 916 €TTC (sans le transfert des boues et la déshydratation)

  (Journée de chantier supplémentaire : 2 033€ par jour et 1 700€ par jour pour l'immobilisation du matériel, des options possibles : amener et repli de l'engin qui sera positionnée dans le bassin : 1 410€ et curage des déchets : 160€ la tonne).

- ***Transfert des boues et traitement en compostière « agricompost70 » :***
  Dépôt de 2 bennes (570€), 6 rotations de bennes (3 600€), compostage (6 100€)

  Devis : 11 297€TTC

- ***Intervention SOGEDO***
    - Pompage du fond des 2 bassins : 7 110€HT
    - Traitement des sables et filasse (25 tonnes) : 1 125€HT
    - Transformation du silo à boue en bassin d'aération 3 492€HT
    - Déviation des effluents : main d'œuvre 1 465€HT et location des canalisations et accessoires (60 jours) : 2 520€ HT.
    - Transfert du silo à boues vers le clarificateur :
    - Forfait : 1 460€HT, location d'un ensemble de 2 pompes avec automatisme et canalisation (60 jours) : 12 360€, location des échafaudages (60 jours) 5 400€ HT.
    - Gestion de l'aération dans le silo à boue : forfait : 1 460€HT, location des pompes (60 jours) : 8 220€.
    - Mise en place d'une recirculation provisoire : forfait 1 460€HT, location d'une pompe et d'un automatisme et de canalisations :4 536€
    - Dépenses annexes : 15 315€HT

Devis total : 65 923€ HT soit 79 107,60€ TTC

- ***Maitrise d'œuvre « CK ingénierie » :***
    - Réalisation du dossier et demande de subvention avec l'établissement : 950€ TTC
    - Assistance pour la passation du marché : 2 300€ TTC
    - Suivi des travaux : 4 600€TTC

Devis : 7 850€HT 9 420€TTC

MONTANT GLOBAL de l'opération : 267 890€HT (avec divers et imprévus)

Mr Delacroix précise que la préfecture dans la DETR supprime systématiquement les imprévus.

Le montage financier pourrait être le suivant :

- ✓ Dotation Jura plafonnée à 20%
- ✓ DETR : 30 % (le Président se renseignera pour éventuellement demander 33%, sachant que l'Etat indique que les financements de ce type de travaux se répartissent de la sorte : 1/3 Etat, 1/3 département et 1/3 syndicat)
- ✓ Le reste à la charge du syndicat : 50%

Aucune aide de l'agence de l'eau car la station de Septmoncel est considérée comme non prioritaire.
Selon le maître d'œuvre, les travaux peuvent être envisagés en 2023.

Le syndicat du Chapy peut financer en totalité les 50% restants ou procéder à un emprunt pour la moitié de la somme.

Pour information, en 2026, la compétence sera gérée par la communauté de communes avec des délégués communautaires désignés par chaque communauté de communes. Dans l'état actuel de la loi, le syndicat peut perdurer après 2026, se trouvant à cheval sur deux communautés de communes (Haut Jura Saint Claude et Station des Rousses).

4. **Devis d'assistance à maitrise d'ouvrage pour la réparation de la STEP**

Mr Guillaume, cabinet conseil du syndicat, s'est associé avec un maitre d'œuvre « CK ingénierie ».

Le montant engagé pour la rénovation du bassin de Septmoncel nécessite une mise en concurrence, le Président propose de retenir l'offre du cabinet d'ingénierie (CK ingénierie) pour un montant de 7 850€HT.

Les membres présents votent à l'unanimité le choix du maitre d'œuvre et le devis pour la réhabilitation du bassin d'aération de la station d'épuration.

Délibération votée et approuvée à l'unanimité **N°399612107**

5. **Point sur le budget 2021**

Fonctionnement :

	Budget prévisionnel	**Dépenses**
011	75 600€	43 624€
012	6 000€	5 612€
042	96 075€	95 881€
65	8 410€	8 356€
67	1 500€	
	192 585€	**153 473€**

Investissement :

	Budget prévisionnel	**Dépenses**
001	10 005€	
020	10 000€	
040	83 684€	8 368€
21	168 286€	31 383€
	271 975€	**115 067€**

Dépenses totales : 268 540€
Recettes totales : 288 492€

6. **Délibération pour demande de subvention DETR et DST**
La rénovation partielle est peu envisageable car il n'y a pas de garantie dans le temps de la solidité.
La capacité actuelle de la station qui est dimensionnée pour 7 000 habitants (utilisée aujourd'hui pour 3 200 habitants) permet une rénovation totale.

Les membres présents votent à l'unanimité la demande de subvention au titre de la DETR (20%) et la demande de « dotation Jura » auprès du conseil départemental (30%) pour financer cette rénovation d'un montant approximatif de 267 890€ (lot : préparation, lot : génie civil, lot : SPS, lot : maitrise d'ouvrage et les imprévus).

Délibération votée et approuvée à l'unanimité **N°399612108**

7. **Point sur les travaux 2021**
   - Travaux sur le lotissement « les hauts du village ». Les réseaux ont été réalisés en sous-traitance par l'entreprise DILENA pour le compte de l'entreprise DROMARD . Les réseaux eau potable et assainissement sont terminés et en attente du passage caméra pour les eaux usées et essai de pression pour l'eau potable. (financé par DTMR IMMO Finn-Est)
   - Viabilisation du chemin des Foueneurs. (16 098.40€)
   - Viabilisation pour la future crèche de Lamoura. (situation partielle 5 032.50€)
   - Remplacement des 2 préleveurs à la station de Septmoncel (9 990€)

   Achat d'un ordinateur portable : 1 034€

8. **Bilan déshydratation des boues**
L'année dernière, pour 18 mois de stockage des boues, le coût était de 25 277€TTC, cette année pour une période de 12 mois, le coût est de 29 688€TTC. Le tonnage a augmenté et aucune raison n'est avancée, quelques hypothèses : les gens sont restés plus longtemps à la maison à cause du covid, l'activité de l'entreprise Dalloz aurait progressé et le taux de concentration dans les effluents aurait augmenté le volume de boue.

9. **Questions diverses**
Aucune question

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20 Heures.

Le Président,

Le secrétaire,

Nicolas GINDRE

Guillaume TERRAL

Au registre, suivent les signatures,
Pour extrait d'acte conforme,

Guillaume TERRAL,
Vice-président

Charline GROSSIORD,
Membre du bureau

Joël GAUTHIER

Guy ROUSSEAU

Alain MOYAT